

EXEMPLE DE CONTRAT INTERNATIONAL DE SERVICES

Exemple de Contrat International de Services prêt à l'emploi.
21 Clauses. Téléchargement immédiat. Format Word. Disponible aussi en Anglais.

5. FRAIS ET INDEMNITES DE DEPLACEMENT

Alternative A. Tous les frais de déplacements encourus par le Prestataire (voyages, hébergement, repas) nécessaires à l'exécution du Contrat seront à la charge du Client. Ces frais seront payés, sur présentation des justificatifs correspondants, dans un délai maximum de jours calendaires.

Alternative B. Les frais de déplacement encourus par le Prestataire et nécessaires à l'exécution du Contrat seront à sa charge.

Alternative C. Les frais de déplacements encourus par le Prestataire et nécessaires à l'exécution du Contrat seront inclus dans le prix et sont détaillés à l'Annexe 2 de ce Contrat.

6. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le Prestataire devra posséder les moyens humains et techniques nécessaires à une prestation adéquate du service dans le délai et selon les conditions établis dans ce Contrat.

Alternative A. Le Prestataire s'engage à initier la Prestation du service dans un délai maximum de jours calendaires à compter de la signature du Contrat.

Alternative B. Le Prestataire devra fournir au Client, dans un délai maximum de jours calendaires à compter de la signature du Contrat, un rapport préliminaire dans lequel les actions à réaliser et les délais d'exécution du Contrat seront précisés.

Alternative C. Le Prestataire devra respecter strictement le calendrier d'actions et les délais qui sont détaillés à l'Annexe 3 de ce Contrat.

7. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à apporter au Fournisseur toute l'information nécessaire à l'exécution du Contrat. Il sera également disponible pour rencontrer le Prestataire autant de fois que cela sera nécessaire durant la validité de ce Contrat.

8. PERSONNES DE CONTACT

Aux effets de l'exécution de leurs obligations, les Parties accordent de nommer les personnes suivantes qui seront responsables du suivi du service ainsi que d'apporter des informations concernant les doutes éventuels, les aspects techniques ou les incidences qui pourraient survenir durant la prestation des Services :

- Pour le Prestataire : [Nom, téléphone, courrier électronique et adresse postale].

- Pour le Client : [Nom, téléphone, courrier électronique et adresse postale].

9. MODIFICATIONS OU DEVELOPPEMENT DES SERVICES

Si durant la validité de ce Contrat, le Client ou le Prestataire du service considèrent opportun de modifier ou de développer le service objet de ce Contrat, les deux Parties devront négocier l'envergure de ces modifications ou de ces développements de la prestation. Les accords adoptés durant la négociation, aussi bien en ce qui concerne les nouvelles prestations que le tarif devront figurer par écrit.

10. SOUS-TRAITANCE

Alternative A. Le Prestataire ne pourra sous-traiter à aucune autre personne ou entreprise, la prestation des Services décrits à l'Annexe 1 de ce Contrat, sauf autorisation expresse du Client.

Alternative B. Le Prestataire pourra sous-traiter à d'autres personnes ou entreprises la prestation de certains Services décrits à l'Annexe 1 de ce Contrat, et devra alors en informer le Client. Le Prestataire sera responsable des actions des personnes sous-traitées dans les mêmes conditions que s'il avait lui-même réalisé les tâches.

Exemple de 2 pages sur un total de 8 pages de **Contrat International de Services**.

Pour plus d'informations sur ce contrat cliquez ici :

CONTRAT INTERNATIONAL DE SERVICES